

fête de la Soupe

Fest ar soubenn

Le Juch – Salle socioculturelle - Samedi 31 octobre 2015 – A partir de 18h

REGLEMENT

- Art. 1 :** Le concours est ouvert aux marmites volontaires de tous âges et de tous horizons (particuliers, équipes, familles, associations...)
- Art. 2 :** L'inscription et la participation au concours sont gratuites.
- Art. 3 :** Seules les soupes maisons sont acceptées (soupes en brique ou en sachet interdites).
- Art. 4 :** Vous devez obligatoirement donner un nom à votre soupe, ainsi qu'à votre équipe.
- Art. 5 :** Les inscriptions commencent dès maintenant jusqu'au mercredi 28 octobre 2015
- Art. 6 :** Prévoir une quantité de soupe suffisante pour qu'un maximum de personnes puissent goûter (dans l'idéal, 5 litres). Penser aussi à servir peu de soupe à la fois, afin de la partager avec le plus grand nombre. Prévoir sa louche pour le service également.
- Art. 7 :** Décorez vos tables et votre présentation ! Tenues costumées vivement conseillées... !
- Art. 8 :** Le Concours a lieu le samedi 31 octobre à la salle polyvalente du Juch entre 19h et 21h30. Accueil des participants à partir de 18h.
- Art. 9 :** Prévoir d'amener sa soupe prête pour la dégustation, mais elle pourront être réchauffée sur place.
- Art. 10 :** L'organisation du concours pourra, en fonction du nombre de participants, organiser des poules ou groupes de qualification. La soupe gagnante (récompensée par le « Prix du public ») de chaque groupe sera qualifiée pour la grande finale.
- Art. 11 :** Le jury « populaire », composé de toutes les personnes désirant s'inscrire (1 euro + bols consignés 1 euro), décernera le « Prix du public » en remplissant un bulletin de vote sur lequel elles auront noté le numéro de leur soupe préférée. Les participants au concours de soupe ne pourront pas voter pour leur propre soupe.
- Art. 12 :** Le jury aura pour critères d'évaluation : 1 La saveur, le goût / 2 La consistance et l'aspect / 3 L'originalité de la recette / 4 Décoration table et service
- Art. 13 :** A la fin de chaque groupe de qualification, l'organisation comptera les votes du public, qui qualifiera les soupes pour la finale.
- Art. 14 :** La soupe gagnante de la grande finale sera récompensée par le prix du public à 21h30.

✂-----✂-----✂-----

Fiche inscription au concours de soupe

Le Juch – Salle socioculturelle - Samedi 31 octobre 2015 – A partir de 18h

NOM DE L'ÉQUIPE (groupes/association/familles..)

NOM DE LA SOUPE

NOM/ PRENOM (PERSONNE CONTACT).....

TELEPHONE..... **MAIL**

Merci de renvoyer à ce coupon à Emglev Bro Douarnenez 11, Boulevard Camille Réaud 29100 DZ ou par retour mail avec ces informations à emglev.bro.dz@gmail.com

CONTACT : Olivier Dussauze 07.83.88.75.57 (+ Nicolas Floch , Chantal Allen)

Pensez à décorez vos tables ! Tenues costumées vivement conseillées... !